



LE PAYSAGE COMME RESSOURCE TERRITORIALE : MODES DE REPOSE A DES ENJEUX DE VULNERABILITE/ DURABILITE

Véronique PEYRACHE-GADEAU,
EDYTEM Université de Savoie
Campus scientifique
73376 Le Bourget du Lac Cedex
veronique.peyrache-gadeau@univ-savoie.fr

La ressource paysagère fait l'objet d'un intérêt récent notamment en lien avec les problématiques territoriales de la durabilité du développement. Des analyses sont avancées qui soutiennent des conceptions très différentes du paysage (ORMAUX S., 2005, REYNARD E., 2005). Ce qui est en jeu, à travers cette hétérogénéité des conceptions, c'est la question du statut du paysage : tantôt considéré en tant que paysage-objet (approché par ses caractéristiques physiques), tantôt abordé en tant que paysage-sujet (à partir des représentations d'acteurs).

En prenant appui sur la théorie des ressources territoriales, notre propos sera d'éclairer la double dimension, d'objet environnemental et d'objet construit, de la ressource paysagère. Nous adoptons donc une définition du paysage comme une ressource dont les caractéristiques résultent de l'interaction de facteurs physiques et humains. Le premier temps de notre propos consistera à expliciter cette ressource territoriale à partir d'un modèle paysager emblématique dans les Alpes : le Beaufortain, en soulignant les liens entre d'une part un système local agricole et touristique de montagne et d'autre part la production paysagère, en vue de décrire le processus de spécification de cette ressource.

Par ailleurs, nous introduirons une seconde perspective : les paysages, en tant que ressources territoriales, font l'objet de modes de construction très particuliers qui associent à leur valorisation des enjeux de conservation-requalification. Ainsi, dans une approche dynamique, la ressource paysagère permet d'aborder la question de la patrimonialisation et des évolutions territoriales. Elle peut être un support pour interroger les liens entre ce qui est hérité et ce qui est nouveau, mais encore, les pertes de cohérence, les déséquilibres. Elle ouvre ainsi un cadre au questionnement des acteurs sur le devenir de leur territoire et sur leurs marges de manœuvre en termes de projection. Le second temps de notre propos sera précisément consacré à la question du rôle du paysage dans les démarches de projet, en s'appuyant sur

trois contextes de montagne alpine¹ : Belledonne dans les Alpes françaises, le Pays d'Enhaut Canton de Vaud, située dans les Préalpes, et le Valsugana dans la Province de Trente italienne.

Cette perspective dynamique nous amènera à évoquer, dans un troisième temps, la question de la nature multidimensionnelle de la ressource paysagère et, par une approche intégrée, le rôle qu'elle peut avoir dans les problématiques de développement durable des territoires. La ressource paysagère, comme objet environnemental, construit et évolutif, révèle une aptitude relative des sociétés locales à se représenter ce qui est en train de changer, et à travers un ensemble d'arbitrages, à formuler des enjeux en l'employant comme média dans des processus de projection concertée. En cela, la ressource paysagère est un mode de réponse aux enjeux en termes de durabilité par l'identification des vulnérabilités territoriales. Par *vulnérabilité* on entendra : l'évaluation des fragilités dans le système socio-économique et environnemental d'un territoire ; évaluation nécessaire aux acteurs pour anticiper les déséquilibres ou perturbations, pour les affronter notamment à travers une démarche de projet. Notre intervention se structurera donc sur trois axes :

- une approche théorique de la ressource paysagère comme possible ressource territoriale révélée à partir d'un processus de spécification de cette ressource et de la capacité projective des acteurs sur un territoire ;
- une approche descriptive des contextes d'élaboration de la ressource paysagère en lien avec des projets de territoires dans des contextes alpins ;
- une approche analytique qui permet d'éclairer le paysage comme interface d'enjeux de durabilité/vulnérabilité

I - APPROCHE THEORIQUE DE LA RESSOURCE PAYSAGERE COMME POSSIBLE RESSOURCE TERRITORIALE

1.1. Les modalités de spécification de la ressource paysagère comme ressource territoriale

Il est nécessaire au préalable de rappeler que la construction théorique de la notion de ressource territoriale s'est fondée dans une période très récente à partir d'une proposition qui privilégie la compréhension des relations qui s'établissent entre la ressource et le contexte dans lequel elle est produite, et donc s'écarter d'une conception traditionnelle de la ressource comme facteur de production générique et donné. On tend dès lors à dépasser la problématique classique d'allocation des ressources pour explorer celle de la création de ressources spécifiques. Ces ressources sont caractérisées comme étant spécifiques lorsque les acteurs parviennent à faire valoir leur ancrage spatial et par là leur caractère difficilement reproductible et transposable d'un territoire à l'autre (PECQUEUR B., COLLETIS G., 2004).

Selon cette approche, c'est le territoire qui préexiste aux ressources et non l'inverse. Et c'est « l'existence même d'un territoire « voulu » qui semble pouvoir déterminer la mise en valeur de ressources potentielles » (LIMA S., 2004).

Dans cette perspective, le paysage fait partie des potentialités endogènes susceptibles d'être révélées à travers un processus de spécification. La spécification va généralement s'appuyer

¹ A partir des premiers résultats d'un programme de recherche, « Place et fonction du paysage au sein des processus de gouvernance dans les zones rurales et périurbaines de l'arc alpin (France, Suisse, Italie). », Ce programme de recherche bénéficie du soutien financier du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable en France, dans le cadre de l'appel à projet « Paysage et Développement Durable ». il est coordonné par le Gis Alpes du Nord et associe trois équipes de recherche : Edytem à l'Université de Savoie en France, Istituto Agrario Di San Michele all'Adige – Centro Sperimentale en Italie, et Agrigeda en Suisse

sur des composantes locales environnementales (cadre naturel et bâti) identifiées comme étant susceptibles de constituer des ressources et auxquelles une valeur (identitaire, culturelle, patrimoniale...) est attribuée. Ce processus de valorisation suppose l'existence d'une représentation partagée de ce qu'est le paysage ou d'une démarche projective raisonnée à partir de laquelle une société locale identifie des potentialités identitaires (CORRADO F., 2007).

C'est en cela que la ressource paysagère, comme ressource territoriale, est le résultat d'un processus de construction sociale (ou collective). Elle constitue « une caractéristique construite d'un territoire spécifique dans une optique de développement » (PECQUEUR B., 2004) et c'est par la détermination de sa spécificité qu'elle est construite. A ce titre, les paysages ressources peuvent constituer des leviers au sein des projets de développement territorial. Ils peuvent participer à la production de valeur pour le territoire et c'est en ce sens qu'ils contribuent à spécifier l'offre territoriale environnementale. (ANGEON V., CARON A., 2004, DERIOZ P., 2004.)

Pour caractériser ce processus de spécification de la ressource paysagère nous nous intéressons au paysage environnemental, comme un cadre de vie, comme le produit de l'espace pluridimensionnel des activités sociales. Il ne s'agit donc pas simplement d'un paysage donné à voir mais d'un paysage essentiellement vécu, objet d'appréciations, de convoitises, surtout objet de négociations, participant d'un processus de construction de normes et de conventions sociales. Cette construction sociale parfois produit de véritables référentiels identitaires (CADIOU N, LUGINBÜHL Y., 1995) ; ces « modèles paysagers » sont institués d'une certaine façon comme idéaux - types. A cet égard, le Beaufortain est souvent évoqué comme un modèle emblématique alpin, et cela notamment parce qu'il figure la mise en scène d'une agriculture qui a réussi. Le modèle traduit parfaitement les représentations notamment des acteurs locaux. L'approche par les modèles paysagers peut ainsi accompagner les acteurs dans la description de leurs propres pratiques en rapport avec le paysage, ce que l'on peut appeler une « traduction paysagère » de leurs actions (GUISEPELLI E., 2001, E. GUISEPELLI et PH. FLEURY 2003).

Mais le plus souvent, des usages, pratiques et conceptions diverses se cristallisent et s'affrontent sur la question des paysages. L'analyse des représentations sociales du paysage vise alors à identifier les intérêts portés à son endroit, permettant notamment de faire surgir les sources d'enjeux potentiels.

1.2. Au-delà du modèle, la formulation d'enjeux sur la ressource paysagère : exemple du Beaufortain

Le paysage Beaufortain est fondé sur des éléments emblématiques de la spécificité des sociétés de montagne alpine avec la typicité de l'étagement de zones de prairies et de chalets d'alpage, la lisibilité d'un milieu naturel diversifié et d'un patrimoine architectural préservé, le tout lié à l'existence d'une activité agricole dynamique structurée sur le système de production fromager. Dans ce contexte donc, l'agriculture joue un rôle pivot pour la construction de ressources territoriales non seulement sur le plan économique (produits de qualité) mais plus largement, par l'entretien de l'espace, comme condition essentielle à l'ouverture du paysage et à son apparent ordonnancement, par le maintien d'un patrimoine rural important et enfin à travers une animation sociale et culturelle spécifique de cette société alpine. Cet ensemble paysager a joué comme attracteur puissant d'un tourisme hivernal et estival. Aujourd'hui encore, l'économie de ce territoire reste structurée sur ces deux piliers, que sont l'agriculture et le tourisme, perçus comme les fondements principaux d'une

trajectoire continue de développement depuis la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Mais une série de changements en cours donnent à penser que des ruptures s'amorcent dans l'organisation du système local qui prévalait jusque là et sont révélées en partie par des transformations dans les paysages.

De manière traditionnelle le Beaufortain pouvait se caractériser par un profil paysager fondé sur l'absence de friche, et donc, une délimitation claire des prairies et forêts, avec une forte emprise agricole sur les versants les plus pentus. Mais ces dernières années des évolutions sont perceptibles ici et là ; le paysage est d'ores et déjà modifié du fait de changements dans les pratiques agricoles : la modernisation du matériel et l'agrandissement de la taille des exploitations, conduisent à l'abandon des zones non mécanisables à forte pente. Dans ce territoire d'élevage laitier bovin, l'entretien des lisières (qui reposait sur le travail manuel de l'exploitant) progressivement est délaissé et on assiste ces dernières années à une fermeture insidieuse des zones intermédiaires entre alpages et prairies de basse altitude. Or, la conservation des zones intermédiaires de pâturages est primordiale pour garder la typicité du paysage, marquée par la présence de larges espaces ouverts bien délimités, et pour le maintien de la diversité biologique.

Le paysage, tel qu'il a été façonné par les générations antérieures, se transforme au point que les acteurs locaux émettent de nombreux questionnements sur les dynamiques en cours et futures. Quelle sera la capacité des Beaufortains à entretenir leurs paysages ? Quels seront les moyens mis en œuvre pour maintenir l'entretien sur les zones intermédiaires (les zones à forte pente, les clairières de petite taille, les lisières qui ne sont pas mécanisables) ? Comment conserver les petites exploitations sans lesquelles le maintien des paysages est compromis ?

Le paysage semble en effet pouvoir jouer comme révélateur de ce qui fait problème dans un territoire, comme matrice ou catalyseur des équilibres et des déséquilibres qu'il est possible d'identifier localement. Ainsi, dans le Beaufortain, le patrimoine paysager est objet d'enjeux de conservation clairement énoncés : la maîtrise de la gestion des paysages est perçue comme une composante essentielle de la préservation d'un cadre de vie propre à ce territoire. Le paysage est présenté, par les acteurs locaux, comme le reflet de leurs particularités et d'une identité qu'ils ne veulent pas perdre. Les indices d'une fragilité de cette identité sont soulignés : par exemple, la plantation de haies par les résidents secondaires ou par les nouveaux arrivants pour clore leur parcelle est contraire au mode d'exploitation en *open-field* de la région. Elle est perçue comme un non-respect de pratiques locales. De même, l'avancée des friches sur les zones intermédiaires est vécue comme le symptôme d'un renoncement à l'entretien des bordures et donc à certaines pratiques et valeurs associées à cet entretien. La multiplication des résidences secondaires est présentée parfois même comme un facteur aggravant de cette tendance à l'enfrichement des parcelles proches. Alors que la plaine et les prairies d'alpages, soumises à une forte pression d'exploitation, se transforment aussi dans leur composante écologique avec le défrichement en plaine de la part des agriculteurs et avec les changements de pratiques de conduite de troupeaux en altitude.

Pour autant si les attentes sont clairement partagées pour la conservation de paysages ouverts, les modalités pour y parvenir sont moins consensuelles. Pour les uns il ne s'agit pas de penser un paysage « jardiné » à partir de prairies parfaitement entretenues, mais de garder, selon leurs propos, des paysages « naturellement » entretenus. Sans doute faut-il entendre par là des paysages en conformité avec des pratiques ancestrales d'entretien. Le lien entre l'agriculture et paysages est clair dans le discours en particulier de certains élus qui souhaiteraient mettre en place des aides qui imposeraient explicitement aux agriculteurs

d'entretenir les terrains. De leur côté les agriculteurs rencontrés conçoivent leur activité d'abord comme une source de production et secondairement comme une activité de construction paysagère. Mais la plupart sont conscients de produire une externalité paysagère pour laquelle ils seraient prêts à investir davantage de leur temps en échange d'une rémunération par la collectivité.

Concernant les opérateurs touristiques, ils semblent percevoir les paysages du Beaufortain davantage comme une rente de situation susceptible d'être valorisée et entretenue en l'état. Tous réclament la conservation du paysage avec l'argument de son attrait touristique... et donc son intérêt pour la collectivité. Mais cet argument de conservation est aussi mobilisé pour faire valoir un intérêt plus particulier... ainsi, tel résident secondaire qui s'oppose à une opération urbanistique de logements collectifs sur la commune pour préserver son cadre paysager et environnemental. Les intérêts, et les représentations, des uns ne sont pas nécessairement compatibles avec ceux de la collectivité. Et la notion même d'intérêt général n'est parfois pas clairement identifiée en matière de protection paysagère. Mais d'une manière générale les acteurs s'accordent sur l'idée selon laquelle la préservation des paysages et d'un cadre de vie agréable est du ressort de la collectivité. Les élus sont réellement conscients de leur rôle dans cette préservation mais les coûts pour aider notamment les agriculteurs dans cette perspective sont élevés. L'enjeu va bien au-delà des opérations de financement ponctuel de défrichement.

II - APPROCHE DESCRIPTIVE DES CONTEXTES DE DEFINITION DE LA RESSOURCE PAYSAGERE EN LIEN AVEC DES PROJETS DE TERRITOIRES²

Nous considérons le paysage comme « le résultat évolutif d'un ensemble de valeurs projetées sur un espace en lien à un ensemble de pratiques, de modes de vies et d'usages ». Construction sociale et fruit de rapports sociaux, le paysage est susceptible d'intervenir aux moments clés de la construction de ces rapports, c'est-à-dire dans les projets de développement, c'est-à-dire dans des processus sociaux l'identification d'enjeux, et lorsqu'il y a des possibilités de projection collective.

Il est possible de questionner alors la place qu'occupe le paysage dans les projets territoriaux en considérant le paysage comme l'objet prétexte d'une participation des acteurs à faire émerger des enjeux locaux, à permettre les controverses et leur résolution collective face à des choix d'aménagement et de développement.

A partir d'une grille d'analyse commune de la place du paysage dans des projets de territoire affichant des objectifs de durabilité dans les projet de trois territoires de l'arc alpin (candidature et démarche Leader dans l'Espace Belledonne en France et dans la Valsugana en Italie, projet de création d'un PNR dans le Pays d'Enhaut en Suisse), il s'agit de comprendre comment cette démarche de projet mobilise le paysage, et d'évaluer les processus par lesquelles se construit une ressource territoriale.

² Cette partie est issue du rapport intermédiaire d'activité : « Place et fonction du paysage au sein des processus de gouvernance dans les zones rurales et périurbaines de l'arc alpin (France, Suisse, Italie), Responsable Scientifique : Guisepelli E., Coordination : Perron L. , programme de recherche « paysages et développement durable », pour le MEDD, mars 2008.

2.1. La place du paysage dans les projets :

Dans les trois territoires observés le paysage et ses transformations sont explicitement mobilisés comme enjeux dans l'élaboration des projets de développement selon des modalités et avec des arguments sensiblement différents :

Tableau : Etat des lieux comparé des conceptions du paysage dans les projets étudiés

	Espace Belledonne	Gruyère-Pays d'Enhaut	Valsugan
Enjeux liés au paysage	Gestion de la transformation des usages liés à l'urbanisation nouvelle et à la déprise agricole	Préserver le caractère rural traditionnel de la région (réfèrent identitaire consensuel) + dév. et div les activités économiques	Diversification des productions
Modes d'utilisation du paysage	Explicite comme réfèrent commun (rapport de développement leader +, justification du plan d'action qualité architecturale Implicite dans la controverse sur les usages et le rapport paysage/développement	Paysage = réfèrent explicite pour création d'un parc = implicite dans les actions concrètes plutôt orientées sur patrimoine identitaire et valeur environnementale	Réfèrent implicite dans les actions concrètes, presque exclusivement avec une valeur de ressource pour l'attractivité touristique, ou comme un patrimoine identitaire (cultures locales, p.ex.)
Actions liées au paysage	Plan Action qualité architecturale et paysagère	Vergers haute-tige et réseaux écologiques Grand Tour : circuit pédestre /paysage agri trad	Replantation des vergers, parcours thématiques, harmonisation de la signalétique

Source : Guisepelli E. et Perron L., 2008

Dans le territoire de l'Espace Belledonne, soumis à de fortes influences urbaines, le paysage est évoqué à différentes étapes :

- dans le projet Leader + 2001-2006, le paysage occupe une place centrale dans la conception du projet : sur cet espace sans antériorité de projet commun, le paysage est mobilisé comme un « élément identitaire à préserver », en référence à l'espace agro-forestier-pastoral, susceptible de décrire la totalité du territoire de projet, et de « fédérer » les catégories d'acteurs.
- Puis l'impact des transformations paysagères sous l'effet de la périurbanisation impose progressivement de prendre en compte les « mutations périurbaines ». L'écart se creuse entre communes rurales (voire en déprise), et communes devenant résidentielles, et la question de « l'identité » est reléguée face à l'enjeu de la maîtrise des transformations. Le paysage d'abord mobilisé comme bien commun est mise en retrait dans le débat collectif, au profit d'une conception fragmentée de l'espace en nouveaux objets (plat, pente, abords de villages, parcelle, bâti nouveau, etc.) révélateurs des nouveaux enjeux de gestion de l'espace entre agriculture, forêt et urbanisation en particulier. On est plus proche ici d'une notion de « paysage fonctionnel », où des catégories d'espaces sont objets de débats sur des fonctions d'usage non stabilisées entre différentes catégories d'acteurs. En toile de fond de ce débat sur la régulation des usages, figure une remise en question du référentiel de

valeurs associées au paysage (valeurs esthétiques, valeurs d'usage, etc.). Le Plan d'Action « Qualité Architecturale et Paysagère » traduit très explicitement ce glissement de valeurs vers des objectifs pragmatiques d'aménagement et d'urbanisation à travers lesquels se discutent les modes d'attribution des espaces et notamment de ceux susceptibles d'être réservés pour l'agriculture. Ceci se traduit par des controverses locales entre communes rurales et communes à fonction résidentielle, entre agriculteurs et collectivités, etc.

- **Le Pays d'Enhaut** se trouve devant différents défis : maintenir le niveau de la population, maintenir et diversifier l'emploi, préserver le cadre de vie, développer les activités touristiques. Ses principaux atouts sont un paysage reconnu comme attractif (paysage de moyenne montagne à caractère agricole traditionnel), la qualité de vie de son environnement, un tissu social et associatif dynamique et vivant, une offre touristique en voie de diversification, une agriculture et des produits de qualité, la présence de nombreux services de proximité. Mais cette région est éloignée des centres administratifs et connaît une évolution négative de l'emploi. L'avenir du tourisme d'hiver est fragile (enneigement de plus en plus aléatoire).

La réflexion paysagère au Pays-d'Enhaut a débuté il y a une quinzaine d'années dans le cadre de la problématique de la protection des marais. Une commission paysage s'est alors constituée afin de surmonter le clivage agriculture-protection de la nature. Une sensibilisation à l'évolution paysagère de la région a alors été menée auprès de la population. Puis la réflexion s'est orientée vers une candidature pour être réserve de biosphère (UNESCO). Après échec en votation communale de ce projet, les personnes qui s'étaient impliquées dans cette démarche ont cherché un nouveau cadre institutionnel pour développer leurs objectifs. La procédure Parc a émergé comme une opportunité intéressante, ceci d'autant plus que la révision de la Loi sur la protection de la nature et du paysage offrait le cadre légal pour créer un tel outil. L'association du parc est créée en 2006. Les objectifs principaux du PNR sont de deux ordres : environnementaux (conserver et mettre en valeur la qualité de la nature et du paysage) et économiques (renforcer les activités économiques axées sur le développement durable et encourager la commercialisation des biens et des services qu'elles produisent).

Les valeurs paysagères véhiculées par les différents groupes d'intérêt sont de différents ordres, les plus fréquentes au Pays-d'Enhaut sont celles d'habitat (le paysage comme cadre de vie) et esthétique (le paysage en tant que beauté formelle). La valeur marchande (le paysage à vendre des promoteurs touristiques ou base de marketing pour produits identifiés) est également bien présente, surtout auprès des représentants du tourisme et, dans une moindre mesure, de l'administration. Une distinction forte s'observe entre la population non-agricole et les agriculteurs. Ceux-ci privilégient clairement la valeur productive : un paysage apprécié est un paysage qui produit et qui est ordonnancé

- **La Valsugana** est une région plutôt diversifiée, avec une partie de l'Alta Valsugana concernée par des phénomènes de périurbanisation d'une part et par des enjeux de tourisme autour des lacs de Caldonazzo et Levico et du plateau de Lavarone d'autre part. La Bassa Valsugana pour sa part est fortement marquée par la présence d'un secteur secondaire relativement important et par un déclin démographique qui n'a été interrompu que récemment. Les deux « comprensori » sont caractérisés par deux activités agricoles dominantes : la culture fruitière et l'élevage bovin laitier. L'activité agricole de cette région se distingue par ailleurs par une faible différenciation des produits sur des stratégies de qualité.

Face à cette situation, les élus locaux partagent l'idée de l'opportunité d'une stratégie collective de développement pour le Valsugana afin, d'une part, de contrecarrer la perte tendancielle de compétitivité des activités économiques traditionnelles et, d'autre part, de valoriser au mieux les ressources du territoire et les possibilités de coopération entre secteurs d'activité.

Entre 1992 et 1995 le Consortium des communes BIM Brenta a été promoteur d'un projet LEADER intéressant la Bassa Valsugana (à l'exclusion de son chef-lieu Borgo Valsugana), et incluant quatre communes marginales de l'Alta Valsugana. Successivement, cinq communes ont participé avec des communes d'un autre « comprensorio » (Vallagarina) à un projet LEADER II. Les résultats ont convaincu le Consortium des communes à charger la coopérative formée pour gérer le premier projet LEADER de préparer une proposition LEADER + sur un territoire plus vaste.

Une série d'initiatives ont été prises dans le second semestre de 2001 pour mobiliser les acteurs locaux. Ceci a conduit à un plan de développement local de la Province de Trente en 2002. Un premier examen de la documentation du projet révèle que les références au paysage sont rares dans les documents, et généralement implicites. Quelques initiatives cependant font explicitement référence au paysage. Dans ces cas le paysage assume presque exclusivement une valeur de ressource pour l'attractivité touristique, le plus souvent comme base de parcours thématiques (route du châtaignier, itinéraire équestre, etc.). La prise de conscience des risques de perte de la qualité paysagère en termes de qualité de vie des résidents, sous l'effet des investissements croissants en infrastructures est plus récente.

2.2. Construction, déconstruction et reconstruction de la ressource paysagère :

Le paysage, instrument d'un projet de développement, n'est plus seulement sujet d'une appréhension individuelle des acteurs en fonction de leurs représentations respectives, de leur cadre d'activités, de leur mode de vie. Il devient une ressource socialement construite et donc raisonnée collectivement en tant que telle. C'est précisément là que réside le processus de construction d'une ressource territoriale (COLLETIS ET PECQUEUR, 1993, GUMUCHIAN ET PECQUEUR, 2007).

Nous faisons l'hypothèse que dans les projets de développement le paysage est mobilisé différemment selon les « moments » du processus d'élaboration et de mise en œuvre du projet. Ainsi, dans les exemples étudiés, trois phases successives peuvent être distinguées :

- Une phase de mobilisation initiale des acteurs où les porteurs de projet se réfèrent fréquemment à une conception *identitaire – ou du moins fédératrice - du paysage* : le caractère intégrateur du paysage permettrait ainsi de rapprocher les acteurs par une recherche de singularité, dans le sens où la construction territoriale, à ce stade, vise un objectif collectif de différenciation du territoire. Dans les territoires étudiés, les référents identitaires mobilisés autour du paysage font souvent appel à des objets patrimoniaux spécifiques hérités d'une histoire commune. Le paysage dans le projet est alors associé à un référent collectif de ruralité, posé comme valeur commune de développement (Belledonne, Pays d'Enhaut). Il apparaît ainsi que le paysage est plus ou moins explicitement mobilisé par les acteurs pour consolider un positionnement et une vocation partagée du territoire par rapport aux territoires voisins (urbains). Remarquons que la convocation identitaire du paysage est d'autant plus mobilisée que le territoire qui s'en réclame est soumis à des pressions urbaines fortes.

- Cette fonction identitaire du paysage est parfois remise en cause par l'émergence de changements dans les activités et les usages du territoire. Les valeurs du paysage-patrimoine portées par le projet se trouvent alors en inadéquation avec la réalité du paysage « vécu » et ses transformations. Le paysage, tel qu'il était pensé et mobilisé dans le projet, devient alors inopérant pour justifier et organiser l'action collective. Confrontés à de nouveaux enjeux de développement, les acteurs opèrent alors une « déconstruction » du paysage en nouveaux objets, unités paysagères, catégories d'espace, etc., révélateurs de ces changements d'usages et d'enjeux. Cette déconstruction, ou « fragmentation » du paysage en objets appropriables pour un débat collectif, semble nécessaire pour introduire une phase de re-problématisation du développement local au sein du système d'acteurs, et re-questionner par là-même le référentiel collectif de valeurs et de principes d'action.
 Cette « fragmentation » en nouveaux objets-débats pour intégrer le changement dans le développement, résulte parfois d'une construction des experts ou des animateurs de projet qui proposent des catégories d'espaces « a priori » désignés comme « espaces à enjeux » ; elle est parfois imposée « a posteriori », par exemple lorsque des acteurs se trouvent confrontés à des changements d'usages sur des espaces particuliers.
- Cette phase de re-problématisation au sein du système d'acteurs peut conduire à une conception renouvelée du développement plus à même d'intégrer les dynamiques de changement dans un projet collectif : résolution des nouveaux enjeux liés à l'évolution des activités et des usages, évolution des cadres d'action des politiques publiques, etc. Le projet matérialise un nouvel accord collectif sur un référentiel de valeurs, d'objectifs et de principes d'action (plus ou moins explicites). Nous faisons l'hypothèse que le paysage, en tant que « construit territorial » peut ici devenir à nouveau une composante constitutive et communicante du projet de développement, en référence à des valeurs, des objectifs et des actions. Il est ainsi support du « marketing territorial », dans la communication publique du territoire, ou dans la promotion de produits d'opérateurs privés (exemple de Valsugana). Il est parfois central dans des démarches de labellisation territoriale pour matérialiser une logique de développement durable (exemple la nouvelle candidature Leader 2008-2013 de l'Espace Belledonne).

III – LA RESSOURCE PAYSAGÈRE A L'INTERFACE D'ENJEUX DE VULNERABILITÉ / DURABILITÉ

3.1 Éléments pour une approche combinée sujet/objet de la ressource paysagère

Notre perspective a été jusque là de considérer le paysage, à travers les représentations d'acteurs, en appui au projet de territoire ; c'est-à-dire comme sujet-support. Cette approche permet de mettre en exergue les représentations différenciées des acteurs et d'offrir un cadre de réflexion, pour la prise de conscience partagée des enjeux sous jacents à l'évolution paysagère. Finalement la ressource paysagère, telle qu'elle est susceptible d'émerger dans un cadre de concertation, peut être, pour les acteurs, opératoire pour penser leurs actions en matière de développement local, un moyen pertinent pour aider à l'expression d'un projet à partir de l'identification des vulnérabilités territoriales. D'une certaine façon la démarche est explorée ici et là : le paysage occupe une place croissante dans les projets intercommunaux, dans les démarches des collectivités locales. Elle procède de processus de construction, déconstruction, reconstruction par lesquels émerge une certaine vision partagée du futur, et où la ressource paysagère joue comme un identifiant culturel, comme le vecteur d'une

transmission patrimoniale. Ce processus identitaire et patrimonial n'est pourtant jamais totalement stabilisé ; les dynamiques paysagères imposent des reformulations pour rendre compatibles les perceptions des différents acteurs. Plus encore, des rapports complexes lient l'évolution des paysages aux changements dans les pratiques sociales et dans les processus biophysiques dans l'environnement. (PEYRACHE-GADEAU V., BEDECARRATS A. et VANPEENE S., 2006). Un paysage est en effet le produit d'une histoire sociale et simultanément d'une évolution des écosystèmes (BLANDIN P. et LAMOTTE M., 1988). Il nous faut, pour en rendre compte combiner une approche sujet/objet de la ressource paysagère.

Nous l'avons vu à propos du Beaufortain, le modèle paysager est étroitement déterminé par la situation de prospérité de l'agriculture ; dès lors que changent les pratiques, les conditions de vie ou encore les valeurs associées au travail agricole, alors le contenu paysager (objet environnemental) change et la représentation des paysages change aussi. Le paysage est non seulement le résultat physique de ces changements, il est aussi le support par lequel se formulent des enjeux associés aux évolutions, à ce qui est rendu vulnérable, et ce qui peut être durable ou pérenne dans les relations entre une société et son environnement.

Ceci nous ramène à l'explicitation de notre posture de départ axée sur une approche du paysage comme construction sociale résultant de l'ensemble des interactions entre des activités humaines et un milieu physique proche, le paysage comme modalité pour saisir les formes d'interfaces entre société et nature. Dès lors le paysage, est non seulement un référent proposé à la description mais aussi un média qui permet de cerner les relations entre processus socio-économiques et processus biophysiques ou écologiques. Cela implique le croisement de divers regards portés sur le paysage et sur ses évolutions au cours du temps. Cela implique aussi de mettre en rapport celles-ci avec les pratiques, et les systèmes techniques, fonciers, mais aussi avec les modes de vie et les valeurs liées aux usages de l'espace. Il est possible alors de saisir la manière dont, dans un territoire, les acteurs, les sociétés locales gèrent leurs espaces et, ce faisant influent sur l'environnement. Le paysage devient, dans cette perspective, une manière d'appréhender comment les sociétés construisent et gèrent leurs ressources et notamment leurs ressources naturelles. On évoque notamment le rôle de médiation du paysage pour rendre compatibles enjeux sociaux et enjeux écologiques.

Mais le paysage n'est pas l'environnement, ni la nature : c'est par la reconnaissance du rôle entropique de l'activité humaine, en donnant toute leur place aux valeurs et aux représentations associées aux paysages que l'on peut éviter l'écueil de l'approche naturalisante : illusions d'un paysage donné objectivement.

Nous l'avons vu, les processus de spécification de la ressource paysagère produisent de l'hétérogénéité. Cette hétérogénéité des paysages est contingente des systèmes de production, des projections que les sociétés locales appliquent sur l'évolution de leur territoire, et des écosystèmes en place. Le rapport du paysage au territoire peut être saisi à travers des représentations et par le jeu d'interactions d'ordres physiques et humains. Cette double appréhension du paysage nous semble pouvoir enrichir l'approche de la construction territoriale en introduisant des éléments relativement peu mis en avant jusque là : d'une part des facteurs de représentations contextualisées (incluant des apports cognitifs, subjectifs, culturels, de valeurs...) et d'autre part la combinaison dynamique d'activités humaines et de processus écologiques.

3.2. Perspectives pour une approche intégrée, écologique et socio-économique, de la ressource paysagère

A ce point de notre développement, il est possible de proposer une approche globale, intégrée, de la ressource paysagère; une approche qui permette de comprendre comment, à travers le paysage, se combinent à la fois des enjeux économiques, des enjeux sociaux, des enjeux patrimoniaux, des enjeux environnementaux.

Pour cela trois niveaux d'analyse du paysage peuvent être considérés :

- en tant qu'éco-complexe : le paysage peut être conçu comme un espace géographique composé d'écosystèmes en interaction, représentés par un système d'habitats inter reliés ;
- en tant que lieu des pratiques techniques et sociales de la part des acteurs du territoire le paysage est un objet-support produit par les uns (agriculteurs, forestiers, aménageurs, résidents, chasseurs) et consommé par les autres.
- En tant que représentation située des acteurs, le paysage est une ressource élaborée au cours de processus réflexifs partagés entre acteurs et projectifs.

Ces trois niveaux en fait sont interdépendants et peuvent être raisonnés de manière articulée dans une conception éco systémique. Une telle conception ne réfère pas à une ressource paysagère de manière statique mais à « une entité fonctionnelle » évolutive (REYNARD E, 2005). La perspective intégrée permet de raisonner le paysage comme un tout, comme une combinaison d'éléments interagissants (LUGINBÜLH Y, 1989, p. 53.)

Par ailleurs, le paysage est un système spatial dynamique : la dynamique paysagère recouvre en fait deux processus : celui lié à l'intervention humaine et celui de l'évolution des écosystèmes. Ainsi, l'écologie nous apprend que les écosystèmes sont en perpétuel changement ; leur capacité de persistance est expliquée par la variété et la variabilité des êtres vivants qui la composent, c'est-à-dire par la dynamique de la diversité biologique. Celle-ci s'apprécie par la connectivité du paysage qui est un indicateur du potentiel de circulation des espèces en fonction de la configuration et de la nature des habitats dans l'espace.

Les enjeux de la viabilité de la biodiversité dans le temps apparaissent dès lors que le paysage est considéré comme « un anthroposystème » c'est-à-dire un niveau d'organisation des écosystèmes dont la dynamique est sous l'influence des évolutions sociales et économiques sur le territoire. Ainsi, les transformations socioéconomiques qui sont intervenues lors du dernier demi-siècle ont souvent généré, notamment dans les Alpes du nord, des modifications paysagères qui sont la conséquence de l'avancée des fronts de déprise agricole et des fronts d'urbanisation. Ces avancées induisent des processus de mitage, de fragmentation des espaces naturels, de suppression et de transformation des systèmes écologiques qui affectent les structures et les mécanismes qui génèrent la dynamique de la biodiversité. Ces modifications, bien qu'elles n'aient pas le caractère instantané des phénomènes catastrophiques, sont en réalité rapides (BEDECARRATS A., 2004).

Plus généralement, le paysage joue comme révélateur de ce qui fait problème dans un territoire, comme matrice ou catalyseur des équilibres et des déséquilibres qu'il est possible d'identifier localement.

Conclusion :

Le paysage est multidimensionnel, mais il reste radicalement différent d'un bien économique multi-attributs, au sens de la théorie du consommateur de Lancaster³ dans la mesure où en tant que système complexe, il ne peut être doté d'une valeur économique utilitariste calculée à partir de la décomposition des caractéristiques hédonistes qui lui sont reconnues (esthétique, culturelle, récréative, etc.)⁴. Il relève bien davantage de la perspective patrimoniale⁵, et sa valeur réfère au non usage, ou encore à une valeur de legs, à une valeur en soi, ou valeur d'existence, indépendant de tout jugement⁶.

Cette optique nous éloigne fortement d'une conception du paysage fondée sur une image spécifique du territoire ressource à partir d'une représentation esthétique des lieux (Verrier Fabre 1997), d'une représentation proche du paysagisme hédoniste (paysage du plaisir, de l'émotion, voire de l'imaginaire), paysage d'ambiance sur lequel joue le marketing territorial. Nous pensons qu'il est nécessaire de définir la ressource paysagère non plus en fonction d'une consommation potentielle (côté demande) mais selon les modalités de sa production et reproduction/conservation (côté offre). (FERRARI S., 2004).

Dans une perspective patrimoniale, la ressource paysagère fait l'objet d'un processus de construction, déconstruction, reconstruction, par lequel une représentation partagée finit par émerger. Ce processus de construction sociale du paysage et surtout des modalités par lesquelles les acteurs se représentent les ressources paysagères en lien avec leurs pratiques, et leurs évolutions dans une perspective dynamique, est un moyen de penser collectivement et simultanément les enjeux en termes de vulnérabilité territoriale et les réponses et à ces enjeux. Cette approche est une voie par laquelle des solutions innovantes peuvent être conçues au regard des contraintes identifiées.

En cela la question de la dynamique paysagère devient un élément, qui peut être central, d'une prospective territoriale articulant étroitement les dimensions matérielles et sensibles, des enjeux socio-économiques et environnementaux. Cette approche peut emprunter beaucoup à la géographie culturelle qui contribue à identifier des relations étroites entre le paysage et les genres de vie associés. Mais cette interprétation doit se situer dans une perspective dynamique. En effet, si les paysages permettent d'appréhender une certaine continuité entre les activités humaines, les modes de vie, les usages de la nature et les éco complexes, ils ne sont certainement pas installés dans la permanence, bien au contraire. L'écologie souligne le fait que leur dynamique intrinsèque est nécessaire au renouvellement de la biodiversité, est étroitement associée aux dynamiques socio-économiques par le biais des usages. Les paysages existent parce qu'ils sont le résultat de phénomènes évolutifs. C'est reconnaître que

³ Selon cette théorie, « la satisfaction procurée à un individu par la consommation d'un bien ne vient pas de la consommation du bien en tant que tel mais des différents éléments constitutifs de ce bien (...) La méthode consiste dans un premier temps à décomposer le bien à évaluer en attributs principaux, et à déterminer pour chacun d'eux les niveaux (états) qu'ils sont susceptibles de prendre » (DACHARY-BERNARD J., 2004, p357)

⁴ Cf la convention européenne du paysage, 2001

⁵ Cf. Loi paysage 8 janvier 1993

⁶ « La valeur de legs est le consentement à payer d'un agent pour la préservation d'une ressource naturelle en vue de son usage par les générations futures. L'emploi est dans ce cas **seulement une éventualité différée, mais l'agent est disposé à payer pour préserver l'option d'usage.** (...)

la valeur d'existence (...) apparaît comme indépendante de tout usage présent ou futur : l'agent est disposé à payer uniquement pour la préservation de la ressource, en raison du sentiment d'appauvrissement qu'engendrerait sa disparition. » (SIRIEX A., 2004, p. 275)

l'état du paysage est indissociable de l'évolution des activités économiques et plus largement, des enjeux sociétaux

Bibliographie

ANGEON V., CARON A., (2004), Valorisation de ressources et attractivité des territoires. L'environnement, facteur de spécification de ressources et d'attractivité territoriale, Montagnes méditerranéennes n°20, 16 p.

BEDECARRATS A., 2004 : Les représentations de la nature et la gestion de la diversité végétale sur les grands ouvrages d'infrastructure », Ingénieries, numéro spécial 2004, p. 101 –111. Cemagref Editions.

BERINGUIER PH et PARADIS S., 2004 : « L'évaluation paysagère, levier de l'action territoriale », in Puech D. et Rivière Honegger A.,éds., L'évaluation du paysage : une utopie nécessaire ? La recherche d'indicateurs /marqueurs pluridisciplinaires, actes du colloque Montpellier, 15-16 janvier 2004, CNRS, Mutation des territoires en Europe, Université Paul Valéry Montpellier 3, pp. 345-354.

BLANDIN P. et LAMOTTE M., 1988 : « Recherche d'une entité écologique correspondant à l'étude des paysages: la notion d'écocomplexe » Bulletin d'Ecologie 19(4): 547-555.

CADIOU N, LUGINBÜHL Y., 1995 : « Représentation des paysages et modèles paysagers en Normandie Maine », in Paysages au Pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages, Coll. Ethnologie de la France, cahier n°9, Edition de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, pp. 19-34.

COLLETIS G. et PECQUEUR B., 1993 : Les facteurs de la concurrence spatiale et la construction des territoires, Université Pierre Mendès France, IREPD, 21 p.

CORRADO F., 2007 : « Le traitement des ressources dans la politique du développement local. Le cas de la ville de Caserta » XLIII^e colloque de l'ASRDLF : Les dynamiques territoriales, Grenoble-Chambéry, 13 p.

DACHARY-BERNARD J., 2004 : « Au-delà de l'utopie : la contribution de l'économie à l'évaluation du paysage par une approche mutli-attributs » in Puech D. et Rivière Honegger A.,éds., L'évaluation du paysage : une utopie nécessaire ? La recherche d'indicateurs /marqueurs pluridisciplinaires, actes du colloque Montpellier, 15-16 janvier 2004, CNRS, Mutation des territoires en Europe, Université Paul Valéry Montpellier 3, pp. 355-364.

DERIOZ P., 2004 : « Le Paysage, une ressource territoriale emblématique mais ambiguë », in Montagnes Méditerranéennes CD-ROM – Colloque la Notion de Ressource Territoriale 14 & 15 octobre 2004

FERRARI S., 2004 : « Agriculture et production de paysage », in Puech D. et Rivière Honegger A.,éds., L'évaluation du paysage : une utopie nécessaire ? La recherche d'indicateurs /marqueurs pluridisciplinaires, actes du colloque Montpellier, 15-16 janvier 2004, CNRS, Mutation des territoires en Europe, Université Paul Valéry Montpellier 3, pp. 165-174.

GUMUCHIAN H. et PECQUEUR B., 2004 : La ressource territoriale, Editions Economica, 252 p

GUISEPELLI E., 2001 : Le Paysage comme objet et outil de négociation des actions de développement dans les Alpes du nord, Thèse de doctorat en géographie humaine, Université de Paris 1 – UMR LADYSS/CNRS, 484 p.

E. GUISEPELLI et PH. FLEURY 2003 : Paysages et Agriculture dans les Alpes du nord : représentations et aspirations de la société, GIS Alpes du Nord, SUACI Chambéry.

LIMA S., (2004), Le développement est « dehors » : quand les ressources territoriales se trouvent dans les liens entre les lieux, Montagnes Méditerranéennes n°20, 6 p.

LUGINBÜLH Y, 1989 : « Nature, paysage, environnement, obscurs objets du désir de totalité », in M.C. Robic , éd, Du Milieu à l'environnement, Economica, Paris, pp. 12-56.

MICHELIN Y, 2005 : « Le paysage dans un projet de territoire : quelques pistes pour une démarche de médiation paysagère », in DROZ Y ET MIEVILLE-OTT V, La polyphonie du paysage, Presses Polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, pp. 143-177.

ORMAUX S, 2005 : « Le paysage entre l'idéal et le matériel », in DROZ Y ET MIEVILLE-OTT V, La polyphonie du paysage, Presses Polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, pp.71-99.

PECQUEUR B., COLLETIS G., 2004 : « Révélation de ressources spécifiques et coordination située ». Communication au quatrième colloque sur l'économie de proximité : Proximité, réseaux et coordination, Marseille, 17-18 juin.

PECQUEUR B., (2004), Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du sud, webu2.upmf-renoble.fr/pepse/IMG/pdf/cdrom/, 15 p.

PEYRACHE-GADEAU V., BEDECARRATS A. et VANPEENE S., 2006 : « La dimension environnementale de la ressource territoriale : Paysages et vulnérabilité des destinations touristiques de montagne », communication aux cinquièmes Journées de la Proximité, Bordeaux, 28-30 juin

REYNARD E., 2005 : « Paysages et géomorphologie : quelques réflexions sur leurs relations réciproques, in DROZ Y ET MIEVILLE-OTT V, La polyphonie du paysage, Presses Polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, pp. 101-124.

SIRIEX A., 2004 : « Les motifs constitutifs de la valeur du paysage agricole : la pertinence du recours à l'évaluation contingente », in Puech D. et Rivière Honegger A.,éds., L'évaluation du paysage : une utopie nécessaire ? La recherche d'indicateurs /marqueurs pluridisciplinaires, actes du colloque Montpellier, 15-16 janvier 2004, CNRS, Mutation des territoires en Europe, Université Paul Valéry Montpellier 3, pp. 273-282.